

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Tchibanga : réunion de crise suite au drame du collège la Réussite

Lung MOUSSAVOU
Tchibanga/Gabon

SUITE au drame ayant secoué la ville de Tchibanga, mercredi écoulé, avec l'assassinat d'un élève du collège privé la Réussite par un de ses condisciples, la gouverneure de province, Christiane Leckat, a convoqué, le lendemain (jeudi 30 janvier) une réunion à son cabinet. Y prenaient part, les chefs d'établissements primaires et secondaires, les représentants d'Associations des parents d'élèves (APE), des élèves, les parents et bien d'autres pans de la société. Objet : interpeller les uns et les autres à la vigilance pour éviter des dérapages, et que la situation ne dégénère pas outre mesure. Elle a donc demandé aux

différents acteurs de jouer pleinement leurs rôles. Les chefs d'établissements en premier, en faisant régner la discipline et l'ordre au sein de leurs établissements scolaires respectifs.

À l'endroit des parents, la gouverneure a dit que le premier rôle d'éducateur leur revient. Pour faire de nos enfants des modèles dans la société. Toutefois, Christiane Leckat a demandé aux chefs d'établissements manquant de barrières de tout mettre en œuvre pour sécuriser leurs lieux d'apprentissage.

C'est le cas du collège privé la Réussite, théâtre du drame. Pas d'enceinte construite plusieurs décennies après sa création. L'argent engrangé chaque année n'est pas utilisé à bon escient. Aucune volonté manifeste de modernisation.



Photo: M. LUNGUM

Réunion de crise après l'assassinat d'un élève.

C'est la première fois qu'un tel drame survient dans un établissement scolaire du

chef-lieu de la province de la Nyanga. Voilà pourquoi Tchibanga est toujours sous

le choc après cette tragédie. Une de plus et de trop en milieu scolaire au Gabon.

Lebamba : renforcement des capacités au pré-primaire

G. Junaël MOUBEDI BIGOGO
Lebamba/Gabon

L'école communale de l'Alliance chrétienne du quartier "Paris", à Lebamba, vient d'abriter un séminaire pédagogique sur le renforcement des capacités à l'utilisation du manuel Super au cycle pré-primaire, pour la section 4 ans. Ce, après les 5 ans l'an dernier.

Toutes les écoles (publiques, catholiques, de l'Alliance chrétienne...) du bassin pédagogique de Lebamba et de la Louétsi-Wano (Memba, Mouyamba, Mbelnaletembé), du district de Nzeneélé et de la commune de Mbigou ont pris part à cette formation.

Quatre jours durant, les participants ont planché sur "l'éla-



Photo: Bigogo

laboration des documents et des situations problèmes", "la planification des paliers", "le mode d'évaluation formative" et le "livret d'évaluation".

Au cycle pré-primaire, la section 4 ans a une particularité : les enfants reçoivent des enseignements apprentissages pendant 4 semaines. La 5e semaine est réservée à la révision des activités menées dans les paliers.

Le but visé par ce séminaire est l'amélioration des apprentissages au pré-primaire.

Oyem : les élus locaux à l'école

MAIRES et présidents des conseils départementaux du Woleu-Ntem viennent d'acquérir des rudiments sur la bonne gouvernance.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

Le ministère de l'Intérieur a organisé, du 24 au 25 janvier, à l'Hôtel de ville d'Oyem, un séminaire sur le renforcement des capacités à l'intention des maires, des présidents des Conseils départementaux et des secrétaires généraux des collectivités locales. Un stage initié en partenariat avec la Commission nationale des travaux d'intérêt public pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi (TIPPEE), à travers le Projet de développement des infrastructures locales phase 2 (PDIL2). Le thème : "Les col-



Photo: PME/L'Union

Les élus locaux du Woleu-Ntem au terme du séminaire.

lectivités locales gabonaises face aux défis de la décentralisation territoriale : connaissance et appropriation des outils de bonne gouvernance".

Ouvrant les travaux, le gouverneur de province, Joël Ogouma, a rappelé que la promulgation de la loi n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation témoigne de la volonté des plus hautes autorités du pays de faire de celle-ci une réalité, en "conférant aux élus locaux de larges pouvoirs et responsabilités

nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des populations". Les collectivités locales constituent donc, a-t-il ajouté, une priorité pour le gouvernement, en ce que "les élus locaux sont des relais de l'État en matière de développement". Pendant deux jours, les participants ont échangé sur plusieurs modules, sous la supervision et l'encadrement de Davy Ndze-Nze Ndong, directeur de l'Assistance aux municipalités au ministère de l'Intérieur.